



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 3 mars 2006**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :  
le 15 février 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 7 mars 2006

**Avenant n°2 au contrat de maîtrise d'oeuvre passé avec le  
groupement MILOU - LANCEREAU**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Alain BAUDIN - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.  
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 3 mars 2006**

DELIBERATION D20060070

**AMERU**

**Avenant n°2 au contrat de maîtrise d'oeuvre passé avec le  
groupement MILOU - LANCEREAU**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,  
Après examen par la Commission Générale,  
Sur proposition du Maire,

Après avis de la Commission d'Appel d'Offres,

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 25 février 2005, a validé le contrat de maîtrise d'œuvre avec le groupement Milou – Lancereau pour la réalisation de la place de la Brèche.

Le présent avenant concerne :

è Pour le périmètre bas :

La mission "bâti" comprend la réalisation des kiosques de restaurations et les bâtiments du pôle d'échanges. Les plannings d'études et de réalisation de ces deux éléments étant décalés, il convient de sous diviser ces deux phases de conception. L'enveloppe globale de 411 600 € HT reste inchangée.

è Pour le périmètre haut :

- - Pour permettre une réalisation effective sur le chantier, et en particulier du complexe cinéma, il faut un dimensionnement précis des différents composants ainsi que des plans de synthèse pour assurer la cohérence spatiale des divers éléments d'ouvrage. C'est pourquoi la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 28 février 2006 pour donner un avis favorable sur le principe de confier à la maîtrise d'œuvre une mission EXE partielle qui a pour effet de diminuer la mission VISA confiée à la maîtrise d'œuvre. Le montant de la rémunération des missions EXE et VISA s'élève à 591 305,38 € HT pour l'ensemble du périmètre Haut, soit une plus-value de 370 991,51 € HT. A noter que cette mission EXE confiée à la maîtrise d'œuvre ne sera plus à produire par l'entreprise au moment de l'appel d'offres pour la réalisation des travaux.
- Le Conseil Municipal dans sa séance du 16 septembre 2005 a entériné la création d'un centre d'animation et d'initiatives, en lieu et place de la Cité du Risque et de l'Assurance. Il convient donc aujourd'hui de renommer dans le contrat de maîtrise d'œuvre la phase "Cité du risque" par la phase "centre d'animation et d'initiatives". L'enveloppe de cette phase reste inchangée.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre signé avec le groupement Milou – Lancereau.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	30
Contre :	7
Abstention :	3
Non participé :	0
Excusé :	5

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gérard NEBAS**

[Ordre du jour](#)